

L'agriculture de décrue à Golmy (Sénégal) : la double dépendance internationale d'un système de production agricole local

Dramane Cissokho^{*}

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar, Sénégal

Résumé – Depuis plus de deux décennies, les modes de production agricoles de décrue des villages soninké sénégalais de la haute vallée du fleuve Sénégal ont connu des transformations significatives. Cette étude analyse la manière dont, à Golmy (15 km en amont de Bakel), la main-d'œuvre migrante originaire du Mali et les transferts monétaires des émigrés soninké basés en France sont devenus le support de l'agriculture de décrue, en réaction à la diffusion d'une plante envahissante, *Typha domingensis*, localement appelée *saké*. Elle s'appuie sur une cartographie des espaces agricoles et des données collectées auprès des chefs de famille, des migrants maliens et des émigrés en vacances dans le village. Les résultats montrent que le village dispose d'importantes superficies à vocation agricole de décrue. Source d'approvisionnement des villageois en produits agricoles frais (maïs, niébé, tomate cerise, patate douce, gombo, courge et oseille), l'agriculture de décrue n'a longtemps pas été impactée par l'émigration masculine massive en raison de son caractère peu exigeant en main-d'œuvre et du fait que les activités agricoles étaient échelonnées dans le temps. Elle était pratiquée par les rares hommes restés sur place, aidés par les enfants. Mais les profonds bouleversements consécutifs à la construction du barrage de Manantali dans les années 1990 ont changé la donne, car une plante, *Typha domingensis*, a envahi les terres de décrue. Dans l'incapacité d'y faire face, les familles ont fait appel à de la main-d'œuvre migrante d'origine malienne. Au départ, rétribuée en nature (hébergement et nourriture), cette main-d'œuvre est aujourd'hui rémunérée par les transferts monétaires des émigrés basés en banlieue parisienne. Une situation qui crée une double dépendance internationale de l'agriculture de décrue, par rapport à la migration malienne et aux revenus issus de l'émigration.

Mots-clés : agriculture de décrue / barrage de Manantali / migration / vallée du fleuve Sénégal / *Typha domingensis*

Abstract – **Floodplain farming in Golmy (Senegal): The dual international dependence of a local agricultural production system.** For more than two decades, agricultural production practices during the dry season in Soninke villages in the upper Senegal River valley have undergone significant changes. This study analyses how, in Golmy (15 km upstream from Bakel), migrant labor from Mali and remittances from emigrants based in France have become the mainstay of flood-season agriculture, in response to the spread of an invasive plant, *Typha domingensis* (cattail), locally known as *saké*. It draws on a mapping of agricultural areas and data collected from heads of households, migrants from Mali and emigrants visiting the village during their holidays. The results show that the village has significant areas dedicated to flood-season agriculture. As a source of fresh agricultural produce for the villagers (maize, cowpeas, cherry tomatoes, sweet potatoes, okra, squash and sorrel), floodplain agriculture was long unaffected by mass male emigration due to its low labor requirements and the fact that agricultural activities were spread out over time. It was carried out by the few men who remained in the area, assisted by the children. But the profound upheavals following the construction of the Manantali dam in the 1990s changed the situation, as a plant, *Typha domingensis*, has overrun the floodplains. Unable to cope, the families turned to migrant laborers of Malian origin. Initially mobilized in exchange for accommodation and food, this workforce is now paid through remittances from emigrants based in the Paris suburbs. This situation creates a dual international dependency of floodplain agriculture, on Malian migration and on income from emigration.

Keywords: floodplain agriculture / Manantali dam / migration / Senegal River valley / *Typha domingensis*

^{*}Auteur correspondant : dramane.cissokho@ucad.edu.sn

1 Introduction

La vallée du fleuve Sénégal est un espace de migrations internationales depuis le début du xx^e siècle (GRDR, 2014a ; OCDE, 2022). Les régions de Matam, Tambacounda et Saint-Louis au Sénégal, de Kayes au Mali et certaines zones du Guidimakha, Gorgol, Brakna et Trarza en Mauritanie qui la composent sont de longue date des zones de départ (GRDR, 2014b ; Ba *et al.*, 2018). Cet espace migratoire est aussi une zone de cultures de décrue (Weigel, 1982 ; Bruckmann, 2018).

L'agriculture de décrue a fait l'objet de nombreuses études dans la vallée du fleuve Sénégal. Lericollais et Schmitz (1984) ont montré qu'elle se pratique avec des outils rudimentaires sur les sols limoneux des berges et argileux des cuvettes de la plaine alluviale. Les champs de berges sont les lieux de production de maïs associé à des légumineuses alors que ceux des cuvettes produisent du sorgho (Le Roy, 2008). L'exploitation des terres de décrue est réalisée en milieu rural comme urbain sur les rives du fleuve Sénégal et participe à la couverture des besoins alimentaires des populations et du bétail par le biais des résidus des cultures (Poussin *et al.*, 2020). Bruckmann (2018) a mis en exergue la hiérarchisation sociale dans la répartition des terres exploitables en décrue en montrant que les parcelles qui sont submersibles chaque année et localisées au centre des cuvettes appartiennent aux familles nobles. Ba et Beltrando (2011) ainsi que Diop *et al.* (2020) ont souligné que le problème de l'agriculture de décrue réside dans l'irrégularité des crues, le déploiement des périmètres irrigués sur la plaine inondable et la destruction des récoltes par les oiseaux.

Bien que les études portant sur l'agriculture de décrue dans la vallée du fleuve Sénégal soient nombreuses, elles n'abordent pas, ou du moins très peu, la dynamique des modes de production. En pays soninké de Bakel, l'agriculture de décrue était, dans les années 1980, un système de production qui ne nécessitait pas beaucoup de dépenses financières (Weigel, 1982 ; Lavigne-Delville, 1994). Cependant, depuis quelques années, les familles déboursent de l'argent pour l'exploitation de leurs parcelles de décrue. Le barrage de Manantali, situé en amont, est considéré comme la cause de la monétarisation de l'agriculture de décrue. Ainsi, par quel mécanisme ce barrage a-t-il entraîné la monétarisation du système de production agricole de décrue ? Cette étude part de l'exemple du village de Golmy (15 km en amont de Bakel) pour analyser la manière dont la main-d'œuvre migrante originaire du Mali et les transferts monétaires des émigrés basés en France sont devenus le support de ce système de production, en réaction à la diffusion d'une plante envahissante (*Typha domingensis*) qui a proliféré depuis la mise en eau du barrage de Manantali.

Golmy est un village soninké sénégalais proche des frontières de la Mauritanie et du Mali (Fig. 1). Dans ce travail, l'émigration fait référence à la migration vers la France de ses ressortissants, appelés des émigrés. L'argent que ces derniers envoient à leur famille constitue les transferts monétaires. Après l'analyse des terres agricoles de décrue du village, l'étude aborde l'importance de l'agriculture de décrue et ses rapports avec l'émigration avant le développement du *saké*, nom local de *Typha domingensis*. Ensuite, elle traite du besoin de recourir à une force de travail externe. Enfin, elle aborde la dépendance de la culture de décrue à la main-d'œuvre migrante malienne et ses conséquences.

2 Méthodologie

Cet article s'appuie sur un travail de terrain réalisé de novembre 2024 à février 2025. La collecte des données a démarré avec la cartographie des différents espaces agricoles afin de déterminer la superficie en culture de décrue du village. À l'aide d'un GPS, des points de repère ont été relevés. Ce sont ces points qui ont permis la numérisation et la cartographie des espaces cultivables en période de décrue à partir de Google Earth et du logiciel QGIS.

Après le travail de cartographie, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 20 chefs de famille âgés de plus de 60 ans. Pour garantir une certaine diversité, ces chefs de famille ont été choisis dans des familles situées dans les différents quartiers du village et possédant des parcelles localisées sur différents sites de décrue. Le choix des chefs de famille âgés de plus de 60 ans s'explique par le fait qu'ils gèrent localement les affaires et les ressources nécessaires à la survie des familles (unités de production et de consommation) mais également par la volonté de collecter des données sur la culture de décrue depuis les années 1960. L'objectif des entretiens est de mieux comprendre l'agriculture de décrue, son rôle dans le village et son rapport avec la migration d'origine malienne et l'émigration. Dans les discussions, l'accent a été mis sur la pratique de l'activité agricole et la composition de la main-d'œuvre dans les premières décennies de l'émigration. L'arrivée du *saké*, le changement des modalités d'installation des migrants en provenance du Mali, les sommes dépensées dans la production agricole et la dépendance de la culture de décrue à l'égard des transferts monétaires des émigrés étaient aussi évoqués. La capacité des chefs de famille à fournir des informations de façon rétrospective a permis une discussion sur la rémunération agricole et une reconstitution de l'évolution temporelle du prix journalier de la main-d'œuvre agricole.

Des discussions par le biais d'entretiens semi-directifs ont été aussi menées avec 8 émigrés (toujours en activité en France) en vacances dans le village. Parmi ces émigrés, on note des jeunes qui ont moins de cinq ans d'expérience d'émigration et des vieux qui ont travaillé pendant plus de vingt ans en Europe. Avec eux, c'est surtout les raisons qui les poussent à accepter d'envoyer de l'argent pour payer les coûts de la production agricole de décrue et l'attachement du village à ce type d'agriculture qui ont fait l'objet de discussions.

Il est à noter que des données ont été également collectées auprès des travailleurs migrants maliens par le biais de deux *focus groups*. Les sujets abordés ont porté, entre autres, sur leur rôle dans le système de production ainsi que la rémunération d'une journée de travail agricole. L'interrogation des travailleurs migrants maliens sur les prix journaliers de la main-d'œuvre et sa dynamique a permis la triangulation des données collectées. En effet, les données portant sur les prix journaliers de la main-d'œuvre agricole ont été confrontées avec celles collectées auprès des chefs de famille qui emploient ces travailleurs migrants d'origine malienne. Ce qui renforce la fiabilité et la cohérence des résultats.

3 Espaces agricoles de décrue de Golmy

Le terroir de Golmy intègre 5 km de berges fluviales qui font l'objet d'une production agricole de décrue sous forme de

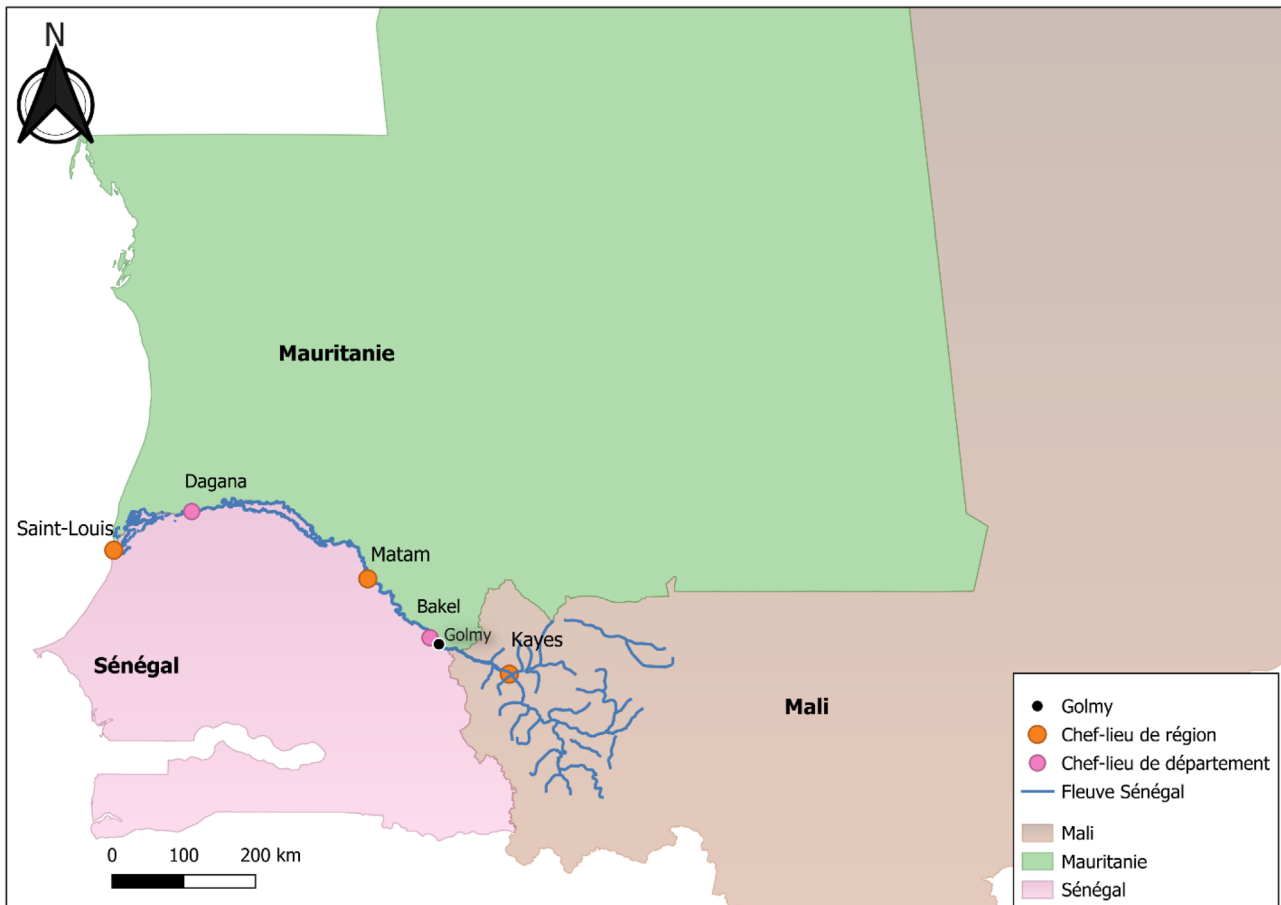


Fig. 1. Localisation de Golmy aux frontières du Sénégal avec le Mali et la Mauritanie. Source : auteur (2025).

Fig. 1. Location of Golmy on Senegal's borders with Mali and Mauritania. Source: author (2025).

champs de berge. Une partie des champs de berge s'insère entre les habitations du village et le fleuve. La superficie de l'espace couvert par les champs de berge est de 22 ha. La localisation du village sur la rive concave d'un méandre fluvial, l'existence d'un chenal temporaire décalé du lit mineur facilement alimenté par des crues de faible ampleur et le caractère relativement étendu du lit majeur favorisent l'inondation d'une superficie assez considérable qui forme les terres argilo-sableuses de *Fagnénahané* (Fig. 2), couvrant 33 ha. Il est important par ailleurs, de mentionner les terres relativement argileuses du *Doundé*. Ces terres qui sont situées au milieu du fleuve ont une superficie de 11 ha. Au total, 66 ha de terres inondables sont cultivables et sont à l'origine d'une agriculture de décrue nécessaire pour ce village d'environ 4 500 habitants.

4 Une agriculture jadis peu exigeante en main-d'œuvre, indispensable à un village d'émigration

En 1973, dans un contexte de débats sur l'immigration subsaharienne, une série de trois articles a été consacrée dans les colonnes du journal *Le Monde* aux ressortissants de Golmy, pour comprendre l'itinéraire des émigrés depuis leur pays d'origine jusqu'en France (Gastaut, 2020). Selon Guillebaud (1973), l'auteur des trois articles, le village comptait à l'époque

300 émigrés vivant dans un foyer localisé dans le 13^e arrondissement, au 156 rue Léon-Maurice Nordmann. Il soulignait également qu'à Golmy, « pas une maison qui n'ait « son » Parisien, pas un adulte de vingt-cinq ans qui n'ait « fait » la France au moins une fois. Quant aux jeunes impatients sortis de l'école après le cycle primaire, ils iront en France ». Ces propos dénotent l'importance et le caractère systématique de l'émigration qui concerne toutes les familles. Les flux d'émigration sont maintenant grâce à la citoyenneté française. Par le droit du sang et les mariages endogamiques, les jeunes obtiennent la citoyenneté française à partir de leurs parents ou de leurs proches pour pérenniser les flux d'émigration, qui privent le village de 35 % de sa population. Ces émigrés occupent, en plus du foyer du 13^e arrondissement, un autre foyer dans le 14^e arrondissement, 12 passage de Gergovie (Cissokho, 2019).

Malgré cette forte émigration, Golmy pratique la décrue sur des terres annuellement fertilisées par les crues du fleuve. Ces terres appartiennent aux familles patrilinéaires, appelées *Ka* en soninké (qui sont à la fois les unités de production et de consommation), et non à des individus. Les 88 familles qui mettaient en valeur ces terres de taille généralement inférieure à 1 ha, comme illustre le parcellaire de la zone de *Fagnénahané* (Fig. 3), sont les mêmes qui les exploitent actuellement. Le caractère patrilinéaire de la propriété et des unités de consommation (familles) sous-tend la stabilité de la structure

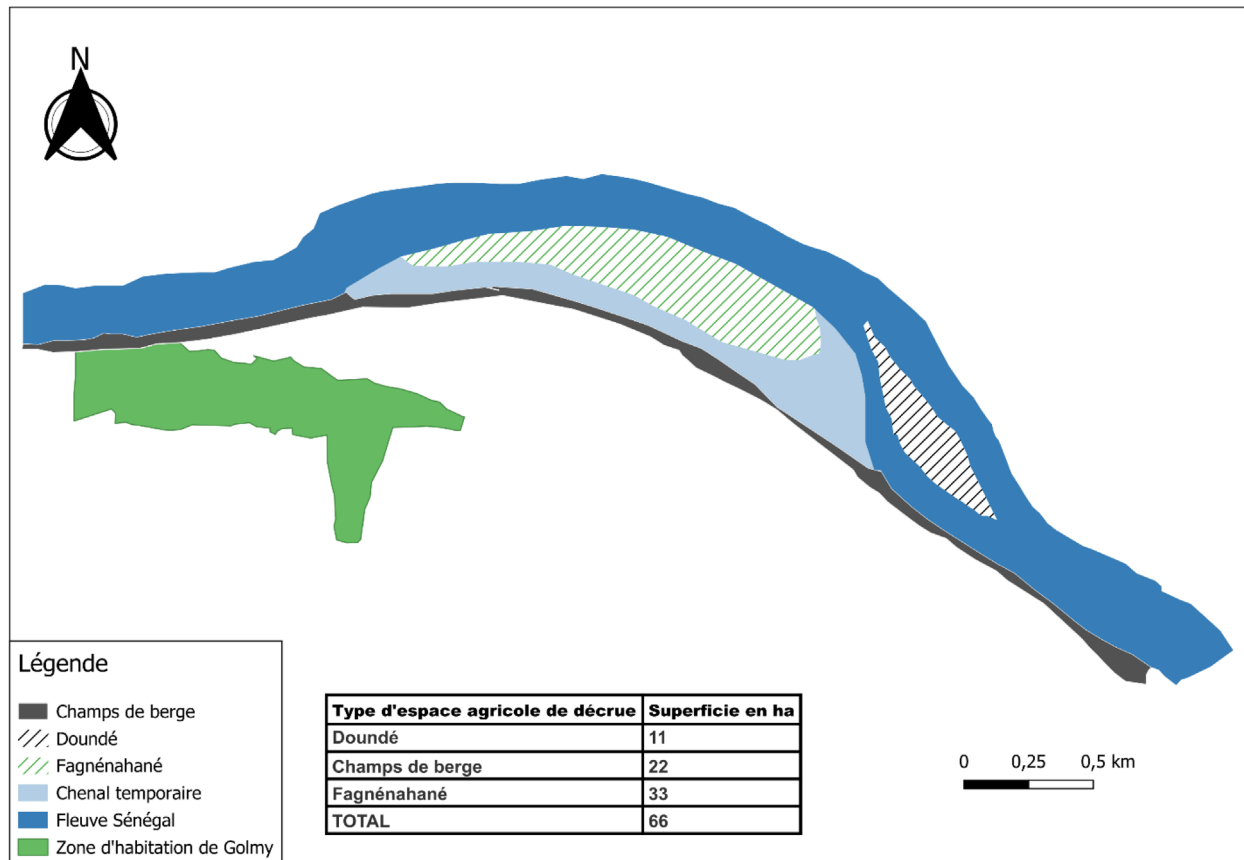


Fig. 2. Espaces agricoles de décrue de Golmy. Source : auteur (2025).

Fig. 2. Agricultural floodplain areas in Golmy. Source: author (2025).

foncière (morphologie et taille) au fil des décennies. Dans les années 1990, l'effectif moyen d'une famille patrilinéaire était de 10 personnes et les grandes unités pouvaient compter jusqu'à 60 individus (Cissokho *et al.*, 2019). Aujourd'hui, certaines grandes familles atteignent 120 personnes, émigrés compris. Le nombre moyen de personnes par famille est de 30 (Cissokho, 2019).

Chaque famille (unité de production et de consommation) dispose d'une à deux parcelles réparties sur différents espaces agricoles de décrue pour produire du maïs (Fig. 4), généralement associé à des légumineuses (niébé principalement) et des cultures maraîchères (tomate, patate douce, gombo, courge, etc.). La forte émigration masculine et l'afflux monétaire en provenance de l'étranger ne doivent pas inciter à croire que la culture de décrue, entièrement destinée à l'autoconsommation, occupe à Golmy un rôle marginal. Elle y revêt une certaine importance en ce sens qu'elle fournit tout ce qui est produits agricoles frais en saison sèche et alimente les stocks de graines et de feuilles sèches de niébé pour la consommation en saison des pluies. Tandis que les revenus issus de l'émigration assurent l'achat du riz, de la viande, du poisson et des produits manufacturés, la culture de décrue fournit quant à elle le maïs, céréale utilisée dans la préparation du couscous le soir et de la bouillie le matin, mets fortement ancrés dans les habitudes alimentaires locales (Cissokho, 2022). Le niébé qu'elle fournit est l'ingrédient d'une multitude de sauces contribuant grandement à la diversité alimentaire. Les aubergines, les patates

douces, les courges, les citrouilles, les gombos et les tomates des champs de décrue ornent les repas copieux de riz consommés au repas du milieu de journée. Cette situation explique pourquoi le village s'accroche à cette forme d'agriculture. Les propos d'un chef de famille nommé Moussa sont illustratifs de l'importance de l'agriculture de décrue : « Sans les récoltes des champs de décrue, Golmy ne mangera pas de produits agricoles frais en saison sèche ». En effet, il n'y a pas d'agriculture irriguée à Golmy, et le village est situé à plus de 41 km de Bondji, principal marché de redistribution de produits agricoles dans le département de Bakel. À cet éloignement géographique s'ajoutent des routes difficilement praticables et un système de transport public très peu fonctionnel.

La détermination du rendement est difficile à faire en raison de sa dépendance aux crues et à la période de semis. Pour une même parcelle, le rendement varie d'une année à l'autre en fonction de l'ampleur et de la durée des crues. Quelques jours de retard dans le semis peuvent considérablement affecter le rendement. Ce qui fait que des parcelles de taille comparable situées à un niveau topographique identique dont l'ensemencement a lieu à quelques jours d'intervalle donnent des rendements très variés. Par ailleurs, la quantification des récoltes est aussi difficile. D'une part les produits agricoles (aubergine, patate douce, courge, citrouille, feuille de niébé, tomate etc.) sont consommés au fur et à mesure qu'ils sont récoltés (en fonction de la date de semis et de la maturité). D'autre part, une diversité de produits est généralement récoltée dans les parcelles de culture de décrue.



Fig. 3. Parcellaire de l'espace agricole de *Fagnénahané*. Source : auteur (2025).

Fig. 3. *Parceled agricultural land in Fagnénahané.* Source: author (2025).

Entre les années 1970 et le début des années 1990, la culture de décrue a pu se maintenir malgré l'émigration grâce à son caractère peu exigeant en main-d'œuvre. Les rares hommes qui étaient restés au village ou qui y étaient retournés définitivement après avoir volontairement mis fin à leur cursus migratoire en France ou suite à leur retraite, assuraient les activités agricoles de décrue. Si l'agriculture pluviale exigeait la mobilisation de main-d'œuvre pour nettoyer les champs (couper les arbustes et enlever les souches de mil) avant les premières pluies, réaliser deux, voire trois sarclo-binages dans un intervalle de temps assez court, ce n'était pas le cas pour la culture de décrue. En effet, les crues essartaient et nettoyaient le sol, prêt au semis dès le retrait des eaux. Les travaux agricoles de décrue se limitaient ainsi au semis et un léger sarclo-binage qui s'effectue en fonction de la période du semis, elle-même conditionnée par le rythme de retrait des eaux. L'étalement des activités agricoles de décrue dans le temps, limitait la mobilisation d'une importante main-d'œuvre.

À la station hydrométrique de Bakel, située à 15 km en aval de Golmy, la décrue débute généralement entre la fin du mois de septembre et le début du mois d'octobre, quelle que soit l'importance des crues ou le niveau des eaux. Le retrait des eaux est relativement marqué après le pic des crues jusqu'à la fin du mois de novembre, avant de ralentir progressivement (Fig. 5). Il dépend de plusieurs facteurs, notamment l'infiltration, l'ensoleillement, la topographie et les lâchers du barrage de Manantali. Les travaux agricoles de décrue à

Golmy commencent dans les champs de berge et se terminent au niveau des parcelles situées sur les terres de *Fagnénahané*. Après la prière du *fadjr* (prière de l'aube), les rares hommes du village se rendaient sur les terres de décrue pour faire le semis, repiquaient les plants de tomate et bouturaient les patates douces sur les terres qui étaient progressivement libérées par les eaux. S'il arrivait que le travail soit relativement important, ils mobilisaient les enfants. Dans ce cas, avec le *dopadé* (pieux-plantoir), ils perçaient des trous alignés peu profonds et espacés d'environ un mètre. Les enfants y déposaient trois à quatre graines de maïs et de niébé avant de couvrir le tout avec de la terre fine. Bien que la structure foncière reste stable et que l'agriculture de décrue soit importante pour la communauté villageoise, la diffusion du *saké* modifie les conditions de production et crée un besoin de main-d'œuvre externe.

5 Du besoin de main-d'œuvre migrante sous l'effet du *saké*

Dans la vallée du fleuve Sénégal, l'année 1987 a été caractérisée par la mise en service du barrage de Manantali. Cet ouvrage régional a comme objectif la production d'électricité, le développement de l'agriculture irriguée et la navigabilité du fleuve de Kayes-Ambidédi à la ville de Saint-Louis. Ce barrage a fortement transformé le régime hydrologique du fleuve à travers le contrôle du débit, qui réduit



Fig. 4. Champs de maïs de décrue en bordure du fleuve Sénégal. Source : auteur (2025).

Fig. 4. Floodplain maize fields along the banks of the Senegal River. Source: author (2025).

l'ampleur et l'étendue des crues (Poussin *et al.*, 2020). Les modifications hydrologiques du fleuve sont porteuses de conditions favorables à la prolifération du *saké* (Fig. 6) ou *Typha domingensis* (Triplet *et al.*, 2020). Quelques années après la mise en service du barrage, certains terroirs qui lui sont proches en aval, ont été colonisés par cette espèce végétale. L'effet combiné de la gestion du *saké* par les populations, qui consiste, après une coupe mécanique, à jeter les tiges dans le fleuve pour s'en débarrasser, sa forte capacité de multiplication et la faiblesse du courant conditionnée par un débit limité ont favorisé son développement dans toute la vallée du Fleuve Sénégal. En effet, les tiges larguées dans l'eau se déposent sur les berges en fonction de la diminution du courant ou sur la plaine alluviale au gré des obstacles et développent en quelques jours un système racinaire bien ancré qui lui permet de repousser et de se propager.

D'après les chefs de famille, les premiers foyers de *saké* observés sur les parcelles de décrue de Golmy sont apparus en 1991. Ces foyers se sont formés autour de nombreux fragments ou tiges de *saké* déposés par la crue du fleuve. Les conditions écologiques très favorables ont permis à ces fragments de s'enraciner pour développer des rhizomes (systèmes racinaires souterrains). Ces rhizomes se sont rapidement étendus de façon

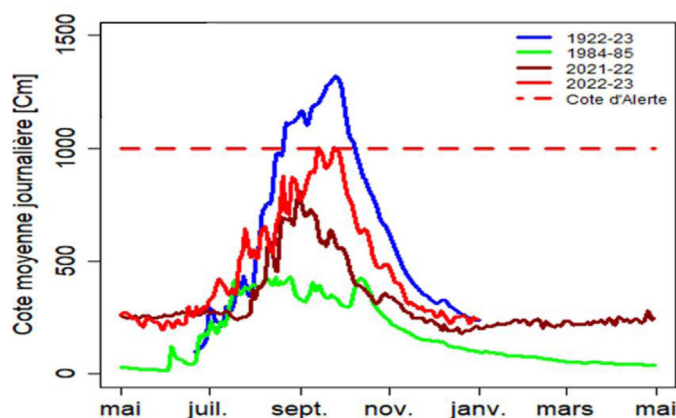


Fig. 5. Cote moyenne journalière de quelques années au niveau de la station hydrométrique de Bakel. Source : DGPRES (2022).

Fig. 5. Average daily water level over several years at the Bakel hydrometric station. Source: DGPRES (2022).

horizontale et ont produit de nouvelles pousses, colonisant les espaces alentours. De 1992 à 1994, les foyers se sont transformés en îlots de *saké* qui se sont progressivement rejoints. En 1995, une invasion complète des terres de décrue du village par les rhizomes du *saké* a été observée. Depuis 1996, c'est la repousse permanente du *saké* à partir des racines déjà installées dans le sol (rhizomes) qui rend difficile l'agriculture de décrue. Chaque année, entre la fin des opérations de sarco-binage dès le mois de mars et l'arrivée des crues en saison des pluies, de nouvelles repousses du *saké* se développent rapidement et atteignent une hauteur suffisante pour leur permettre d'éviter la submersion et l'asphyxie par les eaux de crue. Après le retrait des eaux, les familles sont obligées de réaliser d'importantes opérations de désherbage mécanique avec le coupe-coupe pour débarrasser les terres exondées des tiges de *saké* pour faire le semis. Cette situation a fait de la culture de décrue une activité très pénible que quelques hommes et les enfants ne peuvent plus réaliser à eux seuls, d'où le besoin d'une main-d'œuvre externe. Un chef de famille explique le lien entre le barrage, le changement de l'agriculture de décrue et le besoin de main-d'œuvre externe ainsi : « auparavant, l'agriculture de décrue nécessitait peu de bras. Ce n'est plus le cas depuis l'arrivée du *saké* avec la mise en service du barrage. Ce qui fait que les familles recourent aux migrants pour l'enlever ». La rapidité actuelle du retrait des eaux du fait du contrôle des crues contrairement à la période d'avant barrage (avant 1987), exige aussi chaque année une mobilisation de main-d'œuvre pour désherber rapidement avant que le sol ne soit sec et peu propice au semis car le *saké* précipite son assèchement. Deux semaines après le semis, il faut obligatoirement un sarco-binage pour ralentir le *saké* qui repousse très vite. Un deuxième sarco-binage intervient un mois plus tard. Contrairement à Golmy, les travaux agricoles de décrue dans les villages comme Aroundou (à la frontière malienne), Koungny (juste en aval de Golmy) ou Tuabou (en aval de Bakel), où les terres ne sont pas envahies par le *saké*, nécessitent peu d'opérations de désherbage et de sarclage (Cissokho, 2022). Ces villages n'ont donc pas besoin d'avoir recours à une main-d'œuvre étrangère, malgré la toute aussi forte émigration masculine locale. Les travaux y reposent



Fig. 6. Une colonie de *saké*. Source : auteur (2025).

Fig. 6. A *saké* colony. Source: author (2025).

toujours sur la main-d'œuvre familiale constituée par les enfants et les hommes restés sur place.

6 Travaux agricoles assurés par les migrants en contrepartie de l'hébergement et de la nourriture

Avec la diffusion du *saké*, le système agricole de décrue est devenu dépendant de la main-d'œuvre externe malienne. Cette situation s'explique par la proximité géographique du village par rapport au Mali (la frontière est à moins de 15 km) et le fait que les localités soninkés sénégalaises environnantes se caractérisaient aussi par un déficit de main-d'œuvre en raison de la forte émigration masculine vers l'Europe (Sakho, 2001). À ces deux facteurs, se sont ajoutées les relations de méfiance suite au conflit sénégal-mauritanien d'avril 1989 entre les communautés soninkés sénégalaises qui s'égrènent le long du fleuve Sénégal et les communautés harratines mauritaniennes situées sur la rive droite dans la zone de Bakel ; cela fait que ces dernières ne peuvent pas envoyer de migrants en direction de Golmy. Par ailleurs, les Peulhs dont le terroir ceinture l'espace soninké du département de Bakel ne s'intéressent pas à un emploi, même rémunéré, dans l'agriculture. Dans cette zone, ils se cantonnent aux activités d'élevage dans leur terroir et au commerce de bétail.

L'une des caractéristiques de la migration malienne d'alors était la saisonnalité. Les migrants quittaient leur localité après les derniers sarclages (fin septembre) pour venir travailler à Golmy. En fonction des besoins en main-d'œuvre, les familles pouvaient accueillir jusqu'à sept travailleurs migrants. Ces derniers étaient, comme la population autochtone, essentiellement de l'ethnie soninké. Ils venaient des localités de la région de Kayes. Leur appartenance à la même communauté jouait un rôle très important dans la facilitation de leur accueil. Le contrat tacite d'accueil reposait sur l'hébergement et la nourriture contre trois jours de travail par semaine. Pour mardis, mercredis et jeudis, les migrants maliens travaillaient pour les familles (préparation des parcelles, semis et récoltes). Les autres jours où ils travaillaient pour leur propre compte, ils

s'employaient dans le secteur lucratif de la construction. La modernisation du village par la démolition des vieilles maisons et la reconstruction des nouvelles habitations, mais aussi la réalisation d'infrastructures communautaires (mosquées, poste de santé, bureau de poste et écoles coraniques), offrait des opportunités de travail rémunéré. Payés à la tâche, les maçons les engageaient afin qu'ils débarrassent les gravats des maisons démolies. Les migrants étaient également utilisés dans les carrières pour le chargement des camions transportant du sable, la fabrication et le transport des briques vers les chantiers de construction. Leur retour dans leurs lieux d'origine au mois de mai ou juin marginalisait l'agriculture pluviale à Golmy. Au Sénégal, la dépendance de l'agriculture familiale à l'égard de la main-d'œuvre migrante saisonnière n'est pas l'apanage de Golmy, elle s'observe aussi, dans les zones de Mboro et Keur Moussa, dans les Niayes (Girard *et al.*, 2022).

7 Du changement du système de migration à la monétarisation généralisée du travail agricole de décrue

L'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Manantali est destinée à l'approvisionnement électrique du Mali, où se localise le barrage, du Sénégal et de la Mauritanie. Dans le secteur de Bakel, par sa position géographique, Golmy avait fait office de campement pour les ouvriers maliens qui implantaient le réseau électrique du Mali vers le Sénégal. La période de leur présence coïncidait dans le village avec un moment de forte demande en main-d'œuvre. L'année 2000 y avait été marquée par la construction du collège d'enseignement moyen et le revêtement en ciment de la rue principale longue de 1,5 km qui divise Golmy en deux, ainsi que l'édification des ruelles secondaires perpendiculaires. Le revêtement en ciment des rues, financé par les émigrés, se justifie d'une part par la volonté de lutter contre la stagnation des eaux en saison des pluies et, d'autre part, par la compétition que se livrent, en termes de prestige, les villages soninkés sénégalais d'émigration. Chaque village veut réaliser un projet innovant qui le différencie des autres villages. Les travaux de revêtement des rues et la construction du collège étaient interrompus tous les mardis, mercredis et jeudis, faute de main-d'œuvre disponible car les migrants devaient travailler dans les champs de décrue des familles hôtes. Ce qui a poussé les maçons à faire appel à certains des ouvriers du réseau électrique pour assurer la continuité des chantiers de construction. Les rémunérations journalières proposées par les maçons ont incité beaucoup d'entre eux à s'arrêter à Golmy, abandonnant de fait l'entreprise du réseau électrique qui devait continuer les travaux vers le secteur de Matam puis de Richard-Toll. Avec le temps, ces ouvriers sont devenus des migrants autonomes. Ils vivent à la périphérie du village, dans des abris qu'ils ont eux-mêmes érigés, et assurent leur propre restauration. Ils sont mobilisables tous les jours de la semaine. Cette migration autonome s'est ainsi généralisée à partir de 2003. Elle a entraîné l'abandon du travail agricole assuré en échange de l'hébergement et de la nourriture. Les propos d'un chef de famille à Yeliga (un quartier de Golmy) en témoignent : « depuis que les ouvriers du réseau électrique se sont installés à Golmy de manière autonome, aucun migrant n'accepte de

travailler moyennant hébergement et nourriture». Les migrants disent que c'est un modèle qui ne leur profite pas. L'abandon du modèle migratoire traditionnel s'est donc traduit, à partir de 2003, par la monétarisation des travaux agricoles de décrue. Les familles doivent désormais déboursier de l'argent pour payer la main-d'œuvre migrante pour les opérations culturales, comme dans les localités de la zone des Niayes au Sénégal (Oya, 2015).

8 Conséquences de la monétarisation et de la dépendance externe des activités agricoles

L'agriculture de décrue recourt à une main-d'œuvre malienne de plus en plus coûteuse. Les migrants sont conscients du fait qu'ils sont indispensables pour la mise en valeur de la plaine inondable de Golmy. D'ailleurs, un migrant le souligne ainsi « sans nous, les familles ne peuvent rien produire car l'agriculture de décrue est actuellement très exigeante en main-d'œuvre ». De ce fait, les migrants maliens augmentent d'année en année le prix de leur journée de travail. À titre illustratif, les migrants étaient payés à 2 000 FCFA par jour en 2021 alors qu'en 2025 ils monnayaient leur journée de travail à 4 000 FCFA (Fig. 7). En fonction de la taille des parcelles, les familles peuvent dépenser pour un seul champ entre 100 000 et 200 000 FCFA, voire plus (1000 FCFA = 1,52 €). Les coûts de la production sont supportés par les ressources monétaires en provenance de l'étranger comme le souligne un chef de famille à Sandaga (un quartier de Golmy): « nous payons les charges de la production avec l'argent envoyé depuis la France ». La généralisation de l'émigration et son caractère communautaire permettent à toutes les familles de bénéficier de transferts monétaires. D'une part, les émigrés acceptent de payer les charges relatives à la production de décrue dont les récoltes sont destinées entièrement à la consommation familiale, dans une optique de limiter la dépendance externe du village en produits agricoles frais, en maïs et niébé (Lavigne-Delville, 1991). D'autre part, ils savent que s'ils ne payent pas les charges relatives aux activités de décrue, ils vont dépenser davantage pour que leur famille d'origine puisse acheter ces produits au village, puisqu'ils la supportent.

Outre la cherté de la main-d'œuvre, l'abandon des techniques et outils agricoles locaux est une conséquence de la dépendance des activités agricoles de la main-d'œuvre migrante. Traditionnellement, le *dopadé* était l'outil de semis (Lericollais et Schmitz, 1984). Il avait l'avantage de percer un trou dans le sol qui permet une bonne germination du maïs et l'enracinement adéquat des tiges de maïs pour leur approvisionnement en eau et éléments nutritifs (Le Roy, 2008). Le trou percé par le *dopadé* mettait aussi les graines hors de la portée des oiseaux et des rats après le semis. Cet outil a été délaissé. Les migrants utilisent désormais la houe à semer lors des opérations de semis, plus efficace pour déterrer les racines du *saké* proches du trou au moment du semis. Le *dopadé*, longtemps symbole de l'agriculture de décrue dans le village disparaît avec tout le savoir-faire qui l'accompagne.

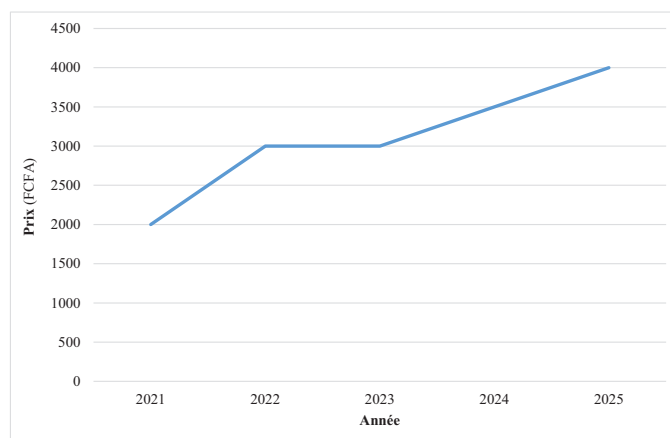


Fig. 7. Évolution du prix d'une journée de travail d'un migrant. Source : auteur (2025).

Fig. 7. Changes in the price of a migrant's day's work. Source: author (2025).

9 Conclusion

L'agriculture de décrue est importante à Golmy de par son rôle dans l'approvisionnement en produits agricoles frais. Les hommes restés sur place et ceux de retour définitif d'émigration s'organisaient auparavant pour assurer la production. Cependant, avec les effets du barrage de Manantali qui se traduisent par la propagation du *saké* (*Typha domingensis*), les conditions de production connaissent de profondes modifications. Dans ce contexte, au lieu d'abandonner le système de culture de décrue, les familles ont développé une stratégie d'adaptation reposant sur la main-d'œuvre migrante malienne. La culture de décrue est donc désormais dépendante de la migration d'origine malienne. Une autre dépendance s'est mise en place à partir des années 2000, avec l'abandon du travail agricole en échange de l'hébergement et de la nourriture contre la monétarisation généralisée des activités agricoles, ce qui implique une dépendance vis-à-vis des envois de fonds assurés par les émigrés installés en France.

Cette étude de cas montre l'importance de la culture de décrue dans l'approvisionnement en produits alimentaires d'un village où l'émigration masculine vers la France est structurelle depuis les années 1970. Elle met également en lumière le rôle du barrage de Manantali par l'entremise du *saké* comme agent déclencheur d'une double dépendance internationale de cette pratique agricole. Cette double dépendance à des ressources étrangères a cependant permis à cette pratique agricole d'être résiliente, en lui permettant de s'adapter à un contexte évolutif et à ses contraintes. Toutefois, cette résilience est sous dépendance externe dans la mesure où elle ne repose pas sur des ressources locales. La résilience de cette pratique agricole par le biais d'une main-d'œuvre étrangère et des transferts financiers transnationaux témoigne de l'articulation de la recomposition du système agricole de décrue avec les dynamiques migratoires affectant le village de Golmy. Dans un contexte où l'Europe ferme de jour en jour ses frontières et où les tensions géopolitiques régionales persistent, il est légitime de se poser des questions sur l'avenir de cette pratique agricole, au moins sous sa forme actuelle doublement dépendante de l'étranger.

Remerciements

L'auteur remercie les Pr. Oumar Sy, Pr. Pape Sakho, Pr. Momar Diongue, Dr. Abdoulaye Diagne et Dr. Philippe Lavigne-Delville, pour leurs suggestions et commentaires constructifs dans la rédaction de cet article.

Références

- Ba C, Beltrando G. 2011. Dynamique de l'agriculture de décrue : le cas de la communauté rurale de Guédié (moyenne vallée du fleuve Sénégal, département de Podor). *Espaces tropicaux* 20: 291–300. https://www.persee.fr/doc/etrop_1147-3991_2011_act_20_11_1235.
- Ba C, Bourgoin J, Diop D. 2018. Sénégal : la fluidité des mobilités internes en réponse aux contraintes locales. In : Mercandalli S, Losch B, eds. *Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara*. Rome: FAO-CIRAD, pp. 32–33. <https://agritrop.cirad.fr/588119/1/ID588119.pdf>.
- Bruckmann L. 2018. Crue et développement rural dans la vallée du Sénégal : entre marginalisation et résilience. *Belgeo* 2: 1–25. <https://doi.org/10.4000/belgeo.23158>.
- Cissokho D. 2022. Dynamiques migratoires et sécurité alimentaire à Tuabou. *Africa Development* XLVII(3): 117–132. <https://doi.org/10.57054/ad.v47i3.2677>.
- Cissokho D. 2019. Mobilité et combustibles domestiques en pays soninké (Sénégal). Thèse de doctorat. Ziguinchor: Université Assane Seck, 203 p. https://hal.science/tel-02264302/file/THESE_Dramane_Sakho_V-finale-Biblio-V2.pdf.
- Cissokho D, Sy O, Ndiaye LG. 2019. L'émigration internationale et les migrations associées en pays soninké (Sénégal). *Revue africaine des migrations internationales* 2(2): 1–17. https://www.researchgate.net/publication/330683943_L'emigration_internationale_et_les_migrations_associees_en_pays_soninke_Senegal.
- DGPRE (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau). 2022. Rapport annuel du groupe de travail pluridisciplinaire pour le suivi de la campagne agricole (GTP) 2022. Dakar: République du Sénégal, 50 p. https://www.anacim.sn/IMG/pdf/rapport_annuel_gtp_2022.pdf.
- Diop AN, Sylla EM, Barbier B, Bader JC, Sall M, Fall CS, et al. 2020. L'agriculture de décrue a-t-elle un avenir au Sénégal ? In : Sultan B, Bossa AY, Salack S, Sanon M, eds. *Risques climatiques et agriculture en Afrique de l'Ouest*. Marseille: IRD Éditions, pp. 133–143. <https://books.openedition.org/irdeditions/36294>.
- Gastaut Y. 2020. De la brousse aux bidonvilles : quand *Le Monde* livre un tableau de l'immigration subsaharienne (mai 1973). *Hommes & migrations* 1330(3): 71–72. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.11457>.
- Girard P, Laske E, Sylla EM, Bourgoin J, Sall M. 2022. Une agriculture familiale de plus en plus dépendante du salariat ? Les travailleurs saisonniers dans l'agriculture familiale sénégalaise (régions des Niayes et du Delta). *Cahiers d'études africaines* 245-246: 207–239. <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.36355>.
- GRDR. 2014a. Atlas de la moyenne vallée du fleuve Sénégal : centres et périphéries (Mali – Mauritanie – Sénégal), 80 p. https://grdr.org/IMG/pdf/grdr_atlas_mvfs_80_pages_bd.pdf.
- GRDR. 2014b. Étude de la dimension locale de la dialectique migration et développement : le cas France – Sénégal, Monographie vallée du fleuve Sénégal. Version finale, 75 p. https://www.grdr.org/IMG/pdf/etude_afd_mig_et_dl_senegal-france_grdr-ifan_rapport_global_vf.pdf.
- Guillebaud JC. 1973. De la brousse aux bidonvilles | I. – Un village sur le fleuve Sénégal. *Le Monde* 8815. https://www.lemonde.fr/archives/article/1973/05/18/i-un-village-sur-le-fleuve-senegal_2572598_1819218.html.
- Lavigne-Delville P. 1994. Migrations internationales, restructurations agraires et dynamiques associatives en pays soninké et haalpulaar (1975–1990), essai d'anthropologie du changement social et du développement. Thèse de doctorat. Paris: École des Hautes Études en Sciences Sociales, 394 p. <https://theses.hal.science/tel-00913481v1>.
- Lavigne-Delville P. 1991. Irrigation, émigration et sécurité alimentaire sur le fleuve Sénégal. *Cahiers sciences humaines* 27(1-2): 105–116. <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:35151>.
- Lericollais A, Schmitz J. 1984. La calebasse et la houe : techniques et outils des cultures de décrue dans la vallée du Sénégal. *Cahiers ORSTOM (Série sciences humaines)* 20(3-4): 427–452. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/19369.pdf.
- Le Roy X. 2008. Le sorgho de décrue dans la vallée du Sénégal. In : Mollard E, Walter A, eds. *Agricultures singulières*. Paris (France): IRD, pp. 33–38. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/ed-06-08/010044503.pdf.
- OCDE. 2022. Panorama de l'émigration sénégalaise, Talents à l'étranger. Paris: Éditions OCDE, 105 p. <https://doi.org/10.1787/0e279cfb-fr>.
- Oya C. 2015. Rural labour markets and agricultural wage employment in semi-arid Africa, evidence from Senegal and Mauritania. In : Oya C, Pontara N, eds. *Rural wage employment in developing countries: Theory, evidence, and policy*. London: Routledge, pp. 37–69. https://www.researchgate.net/publication/283103352_Rural_labour_markets_and_agricultural_wage_employment_in_semi-arid_Africa_Evidence_from_Senegal_and_Mauritania.
- Poussin JC, Martin D, Bader JC, Dia D, Seck SM, Ogilvie A. 2020. Variabilité agro-hydrologique des cultures de décrue. Une étude de cas dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal. *Cahiers Agricultures* 29: 1–11. <https://doi.org/10.1051/cagri/2020022>.
- Sakho P. 2001. Villes et activité non agricoles au Sénégal oriental et haute Casamance. Programme Sénégal Oriental, 122 p. https://www.researchgate.net/profile/Papa-Sakho-2/publication/262300494_VILLES_ET_ACTIVITES_NON_AGRICOLES_AU_SENEGAL_ORIENTAL_ET_EN_Haute_CASAMANCE_Papa_SAKHO/links/00b7d537409c3cc40a000000/VILLES-ET-ACTIVITES-NON-AGRICOLE-AU-SENEGAL-ORIENTAL-ET-EN-Haute-CASAMANCE-Papa-SAKHO.pdf.
- Triplet P, Ndour S, Gueye FK, Cissoko MH, Sylla SI. 2020. Les espèces à caractère envahissant dans le delta du fleuve Sénégal. Rapport technique interne. OMPI/UCAD, 43 p. https://www.researchgate.net/profile/Patrick-Triplet/publication/342345335_Les_especes_a_caractere_envahissant_dans_le_delta_du_fleuve_Senegal/links/5ee4f144a6fdcc73be909753/Les-especes-a-caractere-envahissant-dans-le-delta-du-fleuve-Senegal.pdf.
- Weigel JY. 1982. Migration et production domestique des soninké du Sénégal. ORSTOM, Édition de l'office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, 133 p. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/pt5/travaux_d/01876.pdf.

Citation de l'article : Cissokho D. 2026. L'agriculture de décrue à Golmy (Sénégal) : la double dépendance internationale d'un système de production agricole local. *Cah. Agric.* 35: 20. <https://doi.org/10.1051/cagri/2026016>